

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application de l'article R.121-19 du Code de l'Environnement - Modifié par le décret n°2018-1217
du 24 décembre 2018 - art. 2

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire à Rivesaltes
Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rivesaltes et du
schéma de cohérence territoriale de Plaine du Roussillon

Objet de la concertation préalable

Le projet de construction de l'établissement pénitentiaire de Rivesaltes consiste à construire un centre de détention de 500 places à Rivesaltes.

Porté par l'APIJ, mandatée par le ministère de la Justice, ce projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la surpopulation carcérale et le plan immobilier pénitentiaire qui prévoit la construction d'ici 2027 de 15 000 places supplémentaires en détention en France.

Le projet d'établissement pénitentiaire, dont l'emprise s'étendra sur une quinzaine d'hectares environ, s'inscrit au sein d'un site d'étude dont l'ensemble des parcelles appartient à la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole ou à la commune de Rivesaltes. Ce site se situe au nord de la sortie n°41 de l'A9, entre la RD900 à l'est et l'A9 et la voie ferrée à l'ouest.

Le projet nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rivesaltes et du schéma de cohérence territoriale de Plaine du Roussillon.

Cadre de la concertation

Le projet fait l'objet d'une concertation préalable organisée en application des articles L.121-16 et suivants du code de l'environnement. Par décision du 7 octobre 2020, la Commission nationale du Débat Public a nommé Monsieur Jean-Pierre Wolff garant de cette concertation.

La concertation se déroulera du 4 janvier au 5 février 2021.

Modalités de la concertation préalable

Documents d'information du public :

- Un dossier de concertation présentant les objectifs et caractéristiques principales du projet est consultable aux heures d'ouverture au public en mairie de Rivesaltes. Il est également consultable et téléchargeable sur les sites Internet de l'APIJ : www.apij.justice.fr, de la Préfecture des Pyrénées-Orientales : <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-autres-procedures/Projet-d-etablissement-penitentiaire-Rivesaltes>, et de la mairie de Rivesaltes : <http://www.rivesaltes.fr/articles-2/49-32-enquetes-publiques-en-cours/>. Ce document sera disponible le 4 janvier 2021 au plus tard.
- Des annonces légales sont diffusées dans la presse quotidienne régionale.

Registres d'expression du public :

- Le site internet dédié au projet permet le dépôt de contributions : <https://www.registre-dematerialise.fr/2252>.
- Un registre d'expression est également disponible en mairie de Rivesaltes, au service urbanisme.

Deux rencontres publiques :

- Une **réunion publique** se déroulera le mercredi 20 janvier 2021 à 13h, dans la salle des Dômes à Rivesaltes.
- Une **permanence** permettra au public de rencontrer le maître d'ouvrage le mercredi 27 janvier 2021, de 13h à 17h, en mairie de Rivesaltes.

Ces modalités de concertation peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire. Toutes les informations actualisées sont disponibles sur le site Internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2252>.

Des questions peuvent être adressées au garant par mail ou courrier postal : jean-pierre.wolff@garant-cndp.fr / M. Jean-Pierre Wolff – CNDP – 244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris.

Suites de la concertation préalable

À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'1 mois, le garant transmettra son bilan à l'APIJ qui le publiera sans délai sur son site internet (Art. R.121-23 du Code de l'environnement). Le bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

À compter de la publication du bilan du garant, l'APIJ disposera de deux mois pour publier sur son site internet les mesures qu'elle jugera nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.

Mardi 6 janvier 2021

Je suis contre le projet car il nuit au lézard osselet qui est une espèce qui va disparaître mais aussi car une prison va nuire à l'économie locale. Notamment à la cave Arnault de Rivesaltes.

Mardi 6 janvier 2021

Je suis défavorable au projet de construction de l'établissement pénitentiaire des Rivesaltes. Ce projet n'a aucun sens d'une part économiquement, la zone où se trouverait cette prison nuirait à la cave Arnault de Villeneuve ainsi qu'aux différents centres commerciaux qui l'entourent. Cette prison augmenterait le trafic routier qui est à l'heure actuelle bien chargé voir ~~très~~^{saturné} aux heures de pointes. D'autre part cette prison pose également de nombreuses questions sur la faune et la flore, qui se trouvent menacées par cette construction, notamment le lézard osselet qui vit uniquement dans la zone où se construirait la prison.

Mardi 13 janvier 2021

La construction d'un magasin IKEA avait été refusée sans prétexte qu'une espèce de lézard (lézard osselet) vit sur cette parcelle et donc espèce protégée. La construction d'un établissement pénitentiaire ne nuit-elle pas au lézard osselet ???

Si toutefois la construction de cette prison devait avoir lieu, quelles sont les garanties de sécurité périmétriques, les moyens mis en œuvre pour empêcher

toutes approches de l'établissement et les garanties que les projections (objets divers) à travers le mur d'enceinte ne parviennent aux personnes détenues. La construction, l'ouverture et le fonctionnement de cette prison va-t-elle pleinement profiter aux acteurs locaux en terme de recrutement et en terme d'emplois permanents? Quelle est la plus-value significative pour la ville de Rivesaltes et sa région?

Lundi 18 janvier

à la Prison

Cassagnes Francis Cassagnes Michèle

Mardi 19 janvier.

Ce projet est une véritable catastrophe sur le plan environnemental, économique, social et sociétal. Il y a beaucoup de terrains disponibles à proximité qui ont été expropriés pour la mise en place de projets économiques, (70 ha). Pourquoi s'entêter à faire des constructions qui vont nuire à tous les acteurs sociaux (Cave Arnault de Villeneuve, mais aussi les futurs utilisateurs de la prison). double peine pour tous.

A quibus - je ne suis pas contre l'établissement de la prison, mais un peu de bon sens implique qu'il ne soit construit à côté d'un autre à qui il va porter un préjudice grave.

Rollande Daurès - Rivesaltes

le Mercredi 20 Janvier 2021.

On a eu projet de ce centre pénitentiaire refait
à notre environnement !!!

Pierre SANDRE LUTHERS

Mercredi 20 Janvier 2021.

En total désaccord avec le projet de construction
du centre pénitentiaire!

Jany AUZOLAT et Régis VAQUER

Le 25 Janvier 2021

Non à la prison
trop proche de ^{la} zone coopérative

Veie l'économie locale, Rivesaltes et une appellation

le Mercredi 27 Janvier 2021.

un projet dans une ville comme Rivesaltes
sans des traces de Rivesaltes et de Prunet de
Villeneuve me me pourri fers adéquats

Contre durs

le 27/01/21

PENSÉS AUX EXPLOITANTS AGRICOLES

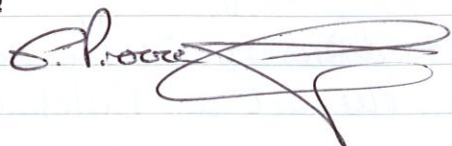
Non à la prison

je ne suis pas d'accord ~~Jargaut~~.

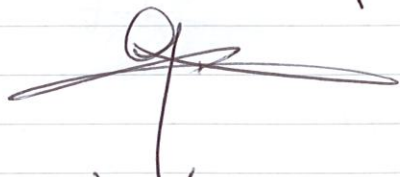
Non à la prison sur Rivesaltes ~~Proce~~

Non à la Prison

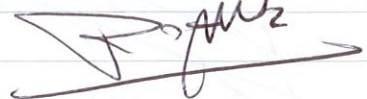
Mais quel projet méprisant ! (1)
au mépris des vignerons et de notre territoire
Non à la prison !

S. Prouce 

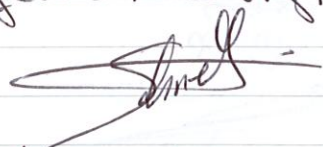
Non à ce projet pour un grand nombre
de répétitions que celui-ci peut engendrer



Prenez vous l'outil de travail de nos vignerons !!!



Non à ce projet. Protégeons nos vignerons.



Améliorer pour Salaires ADU, Non à l'implantation
d'une prison à côté de la cave Arnaud de Villeneuve



Non à la prison. problème d'augmentation
de délinquance + coûts que



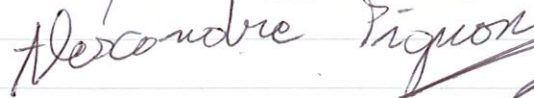
Stop ce projet de construction de prison
près de la Cave Arnaud de Villeneuve.



Protégeons nos vignerons, déplaçons
la prison A



L'union locale CGT de Rivesaltes dénonce le projet
présenté aux salariés de la Cave + DV et fera
tout pour défendre l'emploi et l'avenir de la
coopérative. Plutôt que de construire une prison.
Aménageons les peines. Résolvons les raisons sociales
de la délinquance. Construisons écoles, hôpitaux, centres et
réaménageons les prisons existantes.

Alexandre Figueroa 

Non à ce projet qui met en péril les
salariés, les salariés et qui peut amener
des problèmes de sécurité que ce soit sur
le site de la Cave ou au niveau de
l'agglomération de Rivesaltes. Non à ce projet
à cet endroit mais pas car le site n'est pas
adéquat ou il n'y aura pas de construction
autour.



vous n'avez fait aucune concertation avec les
aficionados. C'est inimaginable de détruire l'image
du cou Rives altes avec une prison attenante.
D'autres lieux et même surtout d'autres alternatives
à la prison sont possibles ! Michelle Narvaez

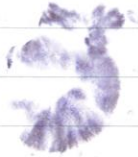
Non à la prison !
Laurie PARI

Non à la prison, contre productif
avec l'éthique de la cave.

Altafont YAJ

A

Non à la Prison. Pour l'image
de marque de la Cave
Avec Georges



Construisez à côté de l'ancienne prison
mais pas chez nous.

Pas question que dans quelques années
vous portiez plainte contre nous pour des
nuisances. Mais y sommes assentés
alors dégagez.

Marie-Dominique

Je suis contre le projet prison.
Ancien vicieux - Ce projet
me me tiens pas à cœur.

Baron

Etant vicieuse et vicieuse
sur la commune de Salses de
Château, je suis contre ce projet
de prison. Il ya en assez du
bien. Laissez nous tranquilles en
paix et en sérénité. Merci!!!

JG

Contre le projet de prison à
proximité de la Cave Arnand de
ville neuve. Trop d'enjeux pour les
vicieux.

[Signature]

Ce projet va faire notre cave qui n'a ~~pas~~
vraiment pas besoin de ça.

Je suis contre ce projet, d'autres terrains existent
qui ne risquent pas de nuire à notre cave

~~faute~~

Je suis contre ce projet, c'est évident
faire échange avec le projet Amazon
cette prison de Nuire à notre image

~~faute~~

Prison trop proche du Pôle Viticole = nuisance.

~~faute~~

Mme MAWOT Laurent

Mme Bille Marie Josée

M^{me} Bille Marc

M^{me} Bille DAVID

M^{me} Bille aimée

vous sommes tous contre
ce projet.

Bille

Non à la prison mitoyenne à la cave
ADR. stop. ~~faute~~

Non à la prison ~~faute~~

Non à la prison ~~faute~~ Comogner Jacobine

Non à la prison Boult michel ~~faute~~

Native de Rivésaltes, je suis atterrée sur le
fait que les citoyens Rivésaltes ne sont jamais
consultés sur leur avis dans les projets de
construction sur leur commune.
Je pense par ailleurs qu'une prison n'est
pas utile ici ni ailleurs part, qu'il n'est pas
un acte démocratique, que trop d'innocents sont
enfermés alors que de vrais criminels courent
et aujourd'hui je le pense nous gouvernent.
Donc NON à la prison.

~~faute~~

No. _____

Date.

Noté à la prison jouant la cave amarré de
villemeur. à cause des nuisances sonores et
olfactives et de la faune particulière.
M^{rs} Hygnis CADENE

No. _____

Date.